

Nombre de membres :

- En exercice : 33
- Présents : 22
- Représentés : 6
- Absents : 5
- Ne prend pas part au vote : 0
- Quorum : 17



Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le



ID : 059-215902917-20260610-2026_70-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
- Séance du conseil municipal
du MERCREDI 10 JUIN 2026 -

Convocation adressée le 04 juin 2026
Effectif légal : 33 - Nombre de membres en exercice : 33

Le président ouvre la séance à 18 heures 15 et fait effectuer l'appel nominal.

SONT PRÉSENTS :

M. Stéphane WILMOTTE, **MAIRE**,

Mmes & MM., Aude VAN CAUWENBERGE, David VAN DEN BROECK, Caroline GIGAREL, Didier WASTERLAIN, Geneviève LARVOR, Philippe DIREZ, Malika BOUDINA, Said LALAMI, Marie-Catherine FLINOIS, **ADJOINTS AU MAIRE**,

Mmes & MM., Danièle LAURENT, Bernard BONDUE, Nicole DUFOUR, Anne DUBUS, Malika LOTTEGIER, Jacques BUYLE, Stéphane DUFOUR, Audrey MONIER, Adeline DUBREUCQ, Antony LARROQUE, Lahcen LHOU, Olivier SILVA, **CONSEILLERS MUNICIPAUX**,

ABSENTS ayant donné POUVOIR : Mme Annie FROMENT à Mme Aude VAN CAUWENBERGE, M. Michel TRIGAUT à Mme Nicole DUFOUR, M. Patrick BARRÉ à M. Bernard BONDUE, M. Olivier MARTIN à Mme Malika BOUDINA, M. Gilles BECQUET à M. Lahcen LHOU, Mme Béatrice DECONINCK à M. Olivier SILVA,

ABSENTS : Mmes & MM., Laetitia ROLAND-POLIN, Nathalie DAENEN, Vincent BOTTEAU, Mohamed DAHMANE et Ludivine CAILLE,

Le Président ayant ouvert la séance et fait effectuer l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Madame Adeline DUBREUCQ est désignée pour remplir cette fonction.

FONDS DE CONCOURS - TRAVAUX DE VOIRIE SUIVIS EN RÉGIE
APPROBATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE

N° Acte : 2026-70	Date de l'acte : 10.06.2026	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 7.8
-------------------	-----------------------------	--------------------	------------------

Par délibération en date du 8 avril 2022, s'agissant des travaux de voirie suivis en régie, la commune a conventionné avec la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) pour une période allant du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2026.

Conformément au principe des fonds de concours, il convient pour notre collectivité de délibérer de façon concordante sur le montant de notre participation financière qui s'élève à 50% de la part nette supportée par l'EPCI.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L.5216-5 du CGCT, relatif au versement de fonds de concours entre une communauté d'agglomération et ses communes membres,

VU la délibération n°3156 du Conseil communautaire en date du 16 décembre 2021 relative au fonds de concours des travaux de voirie suivis en régie, pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2026,

VU la délibération du Conseil municipal n°2022-40 du 8 avril 2022 ayant pour objet l'approbation des termes de la convention fixant les modalités administratives et financières de participation de la commune à la CAMVS par la voie du fonds de concours,

VU la délibération n° 4090 du 20 mars 2024 du conseil communautaire de la CAMVS actant le programme d'investissement voirie 2024-2026,

VU la délibération n° BC 292-2025 du 4 mars 2025 du bureau communautaire de la CAMVS relative à la participation par voie de fonds de concours aux dépenses d'investissement de travaux de voirie dans le cadre de la programmation voirie 2022-2023,

VU la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

CONSIDÉRANT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou via l'application Télérecours (www.telerecours.fr),

AYANT ENTENDU L'EXPOSÉ DE M. DIDIER WASTERLAIN, ADJOINT, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Membres présents et représentés : 28

- **APPROUVE** la liste de travaux (localisation et descriptif), le montant définitif payé par la commune selon le détail ci-après :

N° Acte : 2026-70	Date de l'acte : 10.06.2026	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 7.8
-------------------	-----------------------------	--------------------	------------------

LOCALISATION	DESCRIPTIF	MONTANT TOTAL TTC SUPPORTÉ PAR LA COMMUNE
Rue Victor Hugo	Réfection totale de la voirie et des trottoirs avec mise en place de plateaux et de stops à chaque intersection	235 296,70 €
Avenue Hebburn	Réfection partielle de la voirie et des trottoirs de la rue Marc à la rue Joliot Curie	155 187,61 €
	TOTAL :	390 484,31 €

- **ACTE** le versement à la CAMVS du fonds de concours à hauteur de 50% de la part nette qu'elle supporte.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **DIT** que le montant des dépenses sera imputé sur les crédits prévus à cet effet, aux Chapitre, Nature et Fonction correspondants du Budget.

Annexe :

- Détail financier des opérations rue Victor Hugo et avenue Hebburn

Le secrétaire de séance,



Adeline DUBREUCQ



Le Maire,



Stéphane WILMOTTE

Certifié exécutoire

compte tenu de la transmission

en Sous-Préfecture le : 17/06/2026

de la mise en ligne le : 22/06/2026

N° Acte : 2026-70	Date de l'acte : 10.06.2026	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 7.8
-------------------	-----------------------------	--------------------	------------------

DÉTAIL FINANCIER
Rue Victor Hugo HAUTMONT

COUT DE L'OPÉRATION TTC	MONTANT FCTVA	SUBVENTION	COUT DE L'OPÉRATION - FCTVA / SUBV	MONTANT PARTICIPATION AGGLO (50%)	MONTANT PARTICIPATION COMMUNE (50%)	MONTANT ACOMPTE (40%)	MONTANT SOLDE
562 937,70 €	92 344,30 €	0,00 €	470 593,40 €	235 296,70 €	235 296,70 €	64 474,59 €	170 822,11 €

DÉTAIL FINANCIER PREVISIONNEL
HAUTMONT_Rue Hebburn

Selon délib programmation 2024/2026

COUT PREVISIONNEL DE L'OPÉRATION TTC	MONTANT FCTVA	COUT PREVISIONNEL DE L'OPÉRATION - FCTVA / SUBV	MONTANT PREVISIONNEL PARTICIPATION AGGLO (50%)	MONTANT PREVISIONNEL PARTICIPATION COMMUNE (50%)	MONTANT ACOMPTE (40%)	MONTANT PREVISIONNEL SOLDE
371 280,00 €	60 904,77 €	310 375,23 €	155 187,61 €	155 187,61 €	62 075,05 €	93 112,57 €